

COMPTE RENDU

du CONSEIL D'ÉCOLE du 13 OCTOBRE 2022

Le premier Conseil d'École de l'année scolaire 2022/2023 l'École Maternelle et Élémentaire Intercommunale « *La Mare Autour* » s'est réuni le Jeudi 13 Octobre 2022 à 20 H 30 à la salle communale de Boissy Lamberville, sous la présidence de M. Olivier BOURDON, Directeur de l'école.

Ordre du Jour :

- 1- Installation du nouveau Conseil d'École et nomination du secrétaire de séance**
 - 2- Bilan de la rentrée**
 - 3- Bilan des activités extrascolaires 2021 – 2022**
 - 4- Projets 2022 – 2023**
 - 5- Protocole pHARe**
 - 6- Inauguration de l'école**
 - 7- Questions diverses**
-

Étaient présents :

Équipe enseignante :

- M. Olivier BOURDON, Directeur de l'école et Enseignant de la classe PS – MS ;
- Mme Hélène VIMONT, Enseignante de la classe de CP – CE1
- Mme Lydie SCAVENNEC, Enseignante de la classe CE2-CM1 ;
- Mme Emilie VIGER, Enseignante de la classe CM1-CM2.

Représentants des élus des Communes du SIVOS :

- M. Gilbert LARCHER, Maire de Boissy Lamberville ;
- ~~M.~~ Mme Morgane LINAND, Déléguée de Giverville ;
- Mme Pascale LEGRAS, Déléguée du Theil Nolent ;

Délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) :

M. Alexandre CASADO.

Représentants des Parents d'Élèves :

- Mmes Émilie FERREC et Adeline MULET, représentantes de la classe PS – MS ;
- Mmes Emmanuelle BOULARD et Virginie ROGER, représentantes de la classe MS - GS - CP ;
- Mmes Lauriane BERTHOUT et Virginie REIGNIER, représentantes de la classe de CP ;
- Mmes Mélanie LETERTRE et Aurélie LEFÈBVRE-AUBÉ, représentantes de la classe CE1 - CE2 ;
- Mme Élodie IBERT, représentante de la classe CE2 - CM1 ;
- Mme Claire TRAVERS, représentante de la classe CM1 - CM2.

Étaient excusés :

- M. Jean-Yves MARY, IEN de Bernay
- M François JOURDAN, Maire de Bazoques et Mme Janine OSMONT, Déléguée de Bazoques ;
- M Philippe TOUZÉ, Maire du Theil Nolent ;
- Mmes Sylvie RUELLE et Carine DE MOTA, Enseignantes ;
- Mme Alexandra AUBÉ, représentante de la classe CM1 – CM2 ;
- Mme Myriam LE MEUR, Déléguée de Boissy Lamberville.

1. Installation du Conseil des Écoles et nomination d'une secrétaire de séance

M. BOURDON souhaite la bienvenue aux membres du nouveau Conseil d'École de « *La Mare Autour* » pour l'année 2022/2023. Il informe que pour l'élection des Représentants d'élèves, qui s'est déroulée seulement par correspondance le vendredi 07 octobre 2022, il y a eu une participation de 48 % ; ainsi sur les 185 inscrits, il y a eu 90 votants et 03 bulletins nuls.

Un tour de table de présentation des membres est réalisé.

Mme SCAVENNEC est nommée secrétaire de séance.

2. Bilan de la rentrée

Effectif en légère augmentation par rapport à l'année scolaire précédente car nous avons 144 élèves en septembre 2022 (*138 en septembre 2021 mais cet effectif bouge au cours de chaque année scolaire dorénavant !!*).

Une nouvelle répartition a été faite en prenant le nombre d'élèves par groupe d'âge et de niveaux ; donc sur les six classes, il y a une classe à trois cours :

Enseignants	Niveaux	Total élèves
M. BOURDON Olivier	23 PS – 4 MS	27
Mme Sylvie RUELLE	4 MS – 9 GS – 8CP	21
Mme Hélène VIMONT	10 CP - 15 CE1	25
Mme Carine DE MOTA	14 CE1 – 10 CE2	24
Mme Lydie SCAVENNEC	11 CE2 – 13 CM1	24
Mme Émilie VIGER	6 CM1 – 17 CM2	23
	TOTAL	144

Quant à l'équipe éducative de l'école, il n'y a pas de changement ni au niveau des enseignants, ni au niveau des ATSEM et du personnel de service.

Pour les AESH qui accompagnent les 10 élèves ayant une notification de la MDPH, cette année nous allons travailler avec Mmes Émilie FERREC, Laura SIBOUT, Valérie LEROI-LÉCUREUIL et Sandrine ROUSSEAU.

Pour le moment, nous n'arrivons pas à trouver de SERVICE CIVIQUE. M. BOURDON lance alors un nouvel appel auprès des Membres de l'Assemblée s'ils connaissent un(e) Jeune qui serait intéressé par ce poste.

3. Bilan des Manifestations 2021 -2022

M. BOURDON, Mandataire de la coopérative scolaire de l'école présente les résultats des différentes actions organisées par la coopérative et avec l'étroite collaboration de Parents d'Élèves que l'Équipe Enseignante tient à remercier.

La vente des 250 calendriers OCCE a rapporté 500 €

La vente des objets de Noël confectionnés par les élèves a rapporté 384 €

La vente des photos de classe a rapporté 1 228 €

La vente des chocolats de Noël a rapporté 557,43 €

La vente de Fleurs a rapporté 243,76 €

La vente de Chocolats de Pâques a rapporté 363,90 €

Le repas dansant qui a pu se de nouveau se dérouler, après 2 ans d'absence en raison de la pandémie de la COVID-19, a rapporté 1 512,42 €

Malgré la buvette, la vente de programmes et de DVD du spectacle grâce à l'investissement de Parents, le spectacle de l'école a connu un déficit de 166,24€. Il a pu de nouveau se réaliser après 2 ans d'absence en raison de la pandémie de la COVID-19.

La collecte de papiers a rapporté la somme de 144 € avec une collecte de 1,92 tonne.

L'ensemble de ces actions a rapporté la somme de 4 767,27 €

4. Les Projets pour 2022 – 2023

a) Piscine : L'apprentissage de la natation est obligatoire à partir du CP depuis 2019. Si en 2020 le nombre de séance a été très réduit voire nul, en 2021 /2022, le fait que nos créneaux étaient fixés l'hiver et que les restrictions sanitaires n'autorisaient pas à aller à deux classes, le nombre a été également fortement réduits. Nous avons demandé pour cette année d'avoir nos créneaux sur la 1^{ère} ou 4^{ème} ou 5^{ème} période pour éviter de passer à une vague de la COVID-19 et pour augmenter donc nos chances d'avoir le nombre de séances prévues (de 10 à 11) ; nous n'avons pas eu malheureusement gain de cause ! Cependant nous avons saisi l'opportunité de pouvoir échanger un de nos créneaux avec une autre école => les CE et CM1 vont à la piscine tous les mardis du 6 septembre au 28 novembre (soit 10 séances)

=> les CP et les CM2 iront tous les lundis après-midi du 28 novembre au 03 mars 2023 (soit 11 séances) ; avec un partage pour les CP de Sylvie.

Un appel sera lancé auprès de Parents disponibles pour accompagner les classes lors de ces séances.

b) Musique : l'intervenant musical, Pierre LECOLLIER, rémunéré par la Communauté des Communes du Lieuvin Pays d'Auge (CCLPA), intervenait auprès des élèves de CP au CM2. Et depuis la fusion des trois Communautés de Communes en 2017, il n'intervenait plus qu'un seul trimestre sur le secteur de Thiberville → ce qui entraînait 11 interventions au lieu de 30 d'une durée de 40 minutes !

Pierre LECOLLIER a démissionné de son poste et la CCLPA a décidé de ne pas le remplacer. L'Équipe acte ce choix et regrette cette décision. Car ce dernier prive les élèves de l'intervention d'une personne ressource compétente pour l'activité musicale à l'école qui ne sera plus assurée que par l'enseignant de la classe !

c) Sport : un intervenant sportif communautaire, Alexandre BONÉ, rémunéré par la Communauté des Communes du Lieuvin Pays d'Auge, pourrait intervenir dans l'année auprès des classe du cycle 3 en avril/mars 2023.

d) Le Projet Chorale avec l'orchestre de Normandie : Ce projet consiste à apprendre 4 chants pour chaque cycle (1, 2 et 3) en formation chorale. Chaque année fait partie de ce projet une école par département normand ; pour l'année 2022 - 2023, c'est celle de Boissy Lamberville qui a été choisie dans l'Eure et qui participera à ce projet. Au cours de l'année des instrumentistes viendront à l'école présenter leurs instruments et jouer quelques morceaux de musiques (*les dates d'intervention sont les 07 et 21 octobre et le 05 janvier*).

La restitution de ce travail sera présentée le Mardi 20 Juin 2023 à la salle des fêtes de Thiberville à partir de 18 h 30.

e) Intervention d'étudiantes en chimie : Nous avons signé une convention avec l'IUT de Chimie de l'Université de Rouen afin que deux étudiantes interviennent sur 3 séances dans la classe de CM1-CM2 afin de présenter leur travail et réaliser des expériences avec les élèves. Parmi les deux étudiantes, il y a une ancienne élève de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal.

f) Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.) : C'est un dispositif gratuit mis en place par la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge en partenariat avec la CAF de l'Eure. Le C.L.A.S. **est un ensemble d'actions destinées à offrir l'appui et les ressources dont votre enfant a besoin pour réussir à l'école**. Il favorise l'épanouissement de votre enfant et la réussite dans sa scolarité. Les parents doivent être partie prenante dans ce dispositif. Ce dernier sera animé par M. Samuel RUAULT 2 fois par semaine pendant 1 h 30 après la classe de l'après-midi à la rentrée des vacances d'automne. Cela se passera dans l'ancienne classe de l'école de Boissy-Lamberville.

Cette année, les enseignants de l'école de Boissy Lamberville ont demandé de travailler sur le développement de l'autonomie et sur la méthodologie dans l'organisation du travail.

Le C.L.A.S. existait déjà sur le secteur de Cormeilles et de St Georges du Vièvre et c'est une nouveauté sur le secteur de Thiberville. Comme il n'y a qu'un seul animateur, il n'y a que 7 élèves de CP et CE1 qui sont concernés sur l'école de Boissy Lamberville et 7 autres sur l'école de St Germain La Campagne alors qu'il y a 5 écoles sur le secteur de Thiberville. Les élèves sont proposés par les équipes enseignantes et ensuite l'animateur rencontre les familles.

g) La Classe de Découverte :

Une des particularités de l'école intercommunale de Boissy Lamberville est de partir en classe de découverte tous les 3 ans avec les 6 classes. La dernière eut lieu en 2019 dans les Vosges. Pour cette année scolaire, l'Équipe Enseignante propose de partir en classe de mer début avril 2023.

Mais par rapport au financement de cette classe et pour finaliser les réservations, il manque la subvention de 8 000 € du SIVOS qui n'a pas encore été versée.

Prévue dans le budget 2022, M. LARCHER, Président du SIVOS précise qu'elle sera sans doute versée mais il attend la fin de l'année civile car le budget élaboré dans un cadre restreint a connu au cours de l'année de nombreuses dépenses imprévues (*augmentation de 6% des salaires et des cotisations sociales, augmentation du prix de l'électricité, augmentation de 19,97% des prix du prestataire de la restauration scolaire,...*).

5. Les Activités extra scolaires pour 2022 - 2023

En partenariat avec les parents d'élèves lors de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2022, il a été décidé de mener ou de reconduire les actions suivantes :

a) **La vente de brioches** au profit des Papillons Blancs de Pont-Audemer. Il y en a eu 78 de vendues

b) **La vente des calendriers OCCE** au prix de 3,50 €. 250 calendriers ont été achetés et seront mis en vente dès la rentrée des vacances d'automne.

c) **L'opération Chocolats de Noël** : les bons de commande devront être retournés pour le 10 novembre 2022.

d) **Les photos de classes** auront lieu prochainement.

e) **La bourse aux jouets** aura lieu le Dimanche 20 Novembre 2022 dans les locaux de l'ancienne école de Giverville. La photo avec le Père Noël, des tours de poney de l'Arche de Néo seront proposés aux visiteurs, Étant donné la date de cette manifestation, les Enseignants précisent que les objets de Noël ne pourront pas être confectionnés par les élèves pour cette manifestation mais seront vendus avant les vacances de Noël.

f) **Le repas dansant** est prévu le samedi 25 mars 2022 à la salle des fêtes de Boissy Lamberville.

g) **Les opérations des Chocolats de Pâques et des plantations de printemps** seront reconduites.

h) **La collecte de papiers** en collaboration avec le SDOMODE sera reconduite.

i) Le concert de l'école est prévu le Mardi 20 Juin 2023 à la salle des fêtes de Boissy Lamberville

6. Le Projet pHARe

M. BOURDON donne une information sur les différentes procédures du protocole contre le **HAR**cèlement à l'école qui sont effectuées à l'école. Dans chacune des classes de l'école, différentes actions de prévention sur le harcèlement seront réalisées avec un pan supplémentaire sur le cyber harcèlement dans les classes de CM. M. BOURDON précise que chaque personnel de l'école est vigilant sur ce sujet et n'hésite pas à intervenir avant que tout harcèlement s'installe. Ce sujet entraîne des échanges qui précisent que le rôle des Parents est primordial.

7. Inauguration de l'école

Suite à l'ouverture de l'école le 02 Mars 2020 et après deux reports de l'inauguration en raison de la COVID-19, M. LARCHER informe les Membres du Conseil d'École que l'inauguration de l'école aura lieu le Samedi 19 Novembre 2022 avec la présence du 1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental de l'Eure et du Sous-Préfet de Bernay qui sont les deux autres financeurs avec le SIVOS de l'investissement de l'école intercommunal « *La Mare Autour* ». M. LARCHER demande à ce qu'un enfant de chacune des Communes du SIVOS tienne le ruban qui sera coupé par les autorités.

8. Questions diverses

Mme SCAVENNEC demande si le rapport d'expertise sur l'étanchéité à l'air a été reçu par le SIVOS car il a encore fait très chaud dans les classes (*~25 °c lors des journées chaudes de septembre*) et que ces conditions sont inconfortables pour travailler dans des bonnes conditions. M. LARCHER répond par l'affirmative mais émet des réserves sur ce rapport de l'expert de l'assurance maître d'ouvrage du SIVOS. En effet, il y est stipulé que cela relève d'un problème d'entretien alors que la bâche d'étanchéité est située au-dessus du faux plafond !?! M. LARCHER cherche la solution pour pouvoir faire une contre-expertise qui ne soit au frais du SIVOS et craint que ce problème persiste malheureusement plusieurs années car les assurances des entreprises risquent de se renvoyer la balle de façon incessante.

Mme LINAND revient sur le problème de stationnement des voitures de Parents sur la zone réservée aux cars. Elle informe le Conseil d'École qu'elle a assisté à une altercation « violente » entre le chauffeur d'un car et un Parent d'élève. M. LARCHER répond qu'il en a informé le référent de gendarmerie chargé du secteur de Boissy-Lamberville afin que la maréchaussée intervienne aux heures de sortie pour verbaliser les Parents récalcitrants. Puisque la gendarmerie n'est toujours pas venue, il va alors contacter directement le commandant de la Gendarmerie de Bernay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 22 H 15

Le Directeur de l'école
Olivier BOURDON

La Secrétaire de séance
Lydie SCAVENNEC